AMOUR ET ARGENT PEUVENT FAIRE BON MÉNAGE: UN DOCUMENTAIRE À VOIR ET À PARTAGER!

Par Sylvie Lévesque | DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA FAFMRQ



uand Relais-femmes nous a approchées pour savoir si la FAFMRQ voulait s'impliquer dans ce projet de documentaire, nous n'avons pas hésité une seconde. Pour nous, c'était la suite logique de notre engagement important dans le dossier de la reconnaissance juridique des conjoints de fait. En effet, notre fédération s'est impliquée dans la cause Lola c. Éric pour mettre en lumière une situation alors méconnue : celle des conséquences financières d'une rupture lorsque nous sommes conjointes de fait. Malgré tout le battage médiatique de cette cause célèbre, force est de constater que, encore aujourd'hui, il y a beaucoup de confusion et plusieurs pensent notamment que les conjoints de fait ont les mêmes droits que les couples mariés lors d'un décès ou d'une séparation. Ce qui alimente cette confusion, c'est que le gouvernement ne fait pas cette différence dans plusieurs lois fiscales et sociales.



On a beau être en 2017, les femmes ont beau être plus instruites que les hommes et se trouver parfaitement émancipées, elles demeurent néanmoins plus pauvres qu'eux. Ce documentaire constitue, sans aucun doute, un jalon de plus dans le travail de sensibilisation et d'éducation populaire pour faire évoluer les mentalités et favoriser des relations véritablement égalitaires entre les hommes et les femmes. Notre Fédération est heureuse d'y avoir contribué!



Bravo et merci pour l'excellent travail accompli par l'ensemble des personnes impliquées dans ce projet. Merci bien sûr à la réalisatrice, Sophie Bissonnette, à Anne St-Cerny et Audrey Bernard, de Relais-femmes et à Hélène Belleau, de l'INRS – Urbanisation, Culture et Société. Merci également aux couples et aux familles qui ont accepté de s'embarquer dans cette belle aventure, à l'Autorité des marchés financiers, qui a cru en notre projet, et à tou(te)s les intervenant(e)s et expert(e)s pour leur précieuse contribution.

À PROPOS DU DOCUMENTAIRE¹

Amour et Argent peuvent faire bon ménage est l'aboutissement d'un projet partenarial initié par Relais-femmes, avec la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ), Hélène Belleau et Sophie Bissonnette. Depuis le début des années 60, le Québec, comme plusieurs autres sociétés occidentales, a connu de grandes mutations, notamment au niveau des types de familles qui le composent. Avec le déclin de l'influence religieuse, l'institution du mariage est peu à peu délaissée, elle est jugée trop contraignante. Alors que le couple traditionnel,

marié, avec enfants, devient plus rare, nous voyons apparaître progressivement une diversité de situations familiales, de couples et de familles, notamment des couples en union libre (avec ou sans enfants), des familles monoparentales, des familles recomposées, des familles homoparentales, des familles issues de l'immigration. Une augmentation du célibat, ainsi que celle du nombre de divorces, se constatent et s'accentuent au cours des dernières décennies...

Le documentaire **Amour et argent peuvent** faire bon ménage se veut avant tout une invitation à discuter des questions de l'argent au sein d'un couple, pour parer aux imprévus et pour protéger chacun(e) des conjointes et conjoints. Il pose les bases pour la discussion, offre des pistes de réflexion et amorce la question d'un débat social au Québec. Pour en savoir davantage et pour visionner le documentaire: www.amour-et-argent.ca

1 Extrait du site Web du documentaire, réalisé par Relais-femmes : www.amour-et-argent.ca